



JURA [Lons](#) [Dole](#) [Champagnole](#) [Saint-Claude](#) [Morez](#) [Le Triangle d'Or](#)

Publié le 18/07/2011 à 00:00

Jura. Pour la première fois en France les cerfs vont être équipés de GPS

Faune sauvage.

C'est une première à l'échelle d'un tel massif : dix-huit cerfs vont être équipés de GPS et suivis pendant un an.

Un projet mené par chasseurs et forestiers entre Jura, Ain, Doubs et Suisse, qui vient d'être validé



Première réunion de travail pour les partenaires cette semaine à la Fédération des Chasseurs du Jura, à Arlay
Photo Philippe Trias

D'ici l'automne, vous pourriez croiser, au détour d'un bois, un cerf équipé d'un collier GPS. Une première en France, en tout cas à l'échelle d'un tel massif. Dix-huit cervidés vont être capturés (par cages-pièges, filets ou fusils hypodermiques) et suivis pendant une année via la balise.

L'originalité de ce projet, baptisé « Observatoire cerfs dans le massif jurassien » (ou « Interreg IV »), va s'étaler sur trois ans : il s'agit d'un programme interrégional franco-suisse, initié par les chasseurs et mené en étroite collaboration avec les représentants du monde forestier. Le périmètre d'étude est très large sur le massif jurassien, à cheval sur le Jura, le Doubs, l'Ain et la Suisse. Budget : 1,2 million d'euros. Les premiers travaux ont démarré au début de l'année mais l'Europe l'a validé fin juin et la première réunion de travail des partenaires (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage Bourgogne-Franche-Comté, Centre national d'études et de recherche appliquée cervidés et Centre Régional de la Propriété Forestière) a eu lieu cette semaine à la Fédération Départementale des Chasseurs, à Arlay. « Ce projet a deux gros avantages, souligne Christian Lagalice, président de la Fédération des chasseurs du Jura : son aire géographique transfrontalière et un partenariat qui aurait été inimaginable il y a encore quelques années, entre chasseurs et forestiers. L'objectif est de faire en sorte que des personnes qui ne sont pas "forcément d'accord sur tout" arrivent à se mettre ensemble pour un intérêt commun ».

L'objectif du projet : renforcer le suivi de la population de cerfs (une espèce « nouvelle » car devenue très nombreuse dans le massif : en 1999, cent cinquante étaient observés lors des comptages contre quatre cents en 2008 pour des plans de chasse de quarante individus il y a dix ans contre cent quatre-vingts aujourd'hui) avec de nouveaux circuits (bramages nocturnes et autres) et de placettes forestières pour évaluer les dégâts qu'ils peuvent causer à la forêt. Grâce à l'innovation GPS, une carte des échanges des cervidés pourra être établie. De là découlera la politique de gestion du cerf et son plan de chasse.



18/07/2011

Cet observatoire fait suite à un précédent programme, lancé sur trois ans, de 2006 à 2008, qui avait permis d'identifier la colonisation naturelle du cerf sur le massif et ses noyaux de population. « **La colonisation du cerf est beaucoup plus avancée qu'on ne l'imaginait**, souligne Stéphane Lamberger, directeur de la Fédération de Chasse 39. L'espèce ne fait globalement pas de dégâts forestiers, mais peut avoir **un impact très lourd dans certains secteurs, en se regroupant et en écorçant les perches de bois ou en broutant les jeunes pousses**. Le Jura est un territoire particulier, une futaie jardinée où il y a une vraie culture de la forêt ; ce n'est pas de la forêt classique où le cerf ne fait pas de dégâts. En plus, il a une migration altitudinale en fonction de l'enneigement. Le but est de mettre en place des mesures de gestion concertée de l'espèce, adaptée aux enjeux nationaux ». Le projet comporte un volet communication important auprès du grand public : une exposition itinérante parcourra les communes et les écoles du département à bord d'une camionnette. Il y a de la (cerv) idée.

Le budget du projet, qui va s'étaler sur trois ans, est colossal : 1,2 million d'euros, financé à quasi 50/50 par la France et la Suisse. L'Europe a validé sa subvention (300 000 euros pour la partie française) le 23 Juin. Diverses subventions s'ajoutent : 50 000 euros du Commissariat à l'aménagement du massif du Jura, 30 000 euros du conseil régional de Franche-Comté et 15 000 de celui de Rhône-Alpes, 20 000 euros du Conseil Général du Jura et 5 750 de celui de l'Ain.

Delphine Givord